

COMPTE RENDU DU CONSEIL d'ADMINISTRATION

numéro 3 du mardi 7 février 2012

Présents : 28

Début de séance : 17h50

Le compte-rendu du CA précédent est adopté

1. PRESENTATION de LA DOTATION HORAIRE GLOBALE (DHG)

Présentation par M. Palau, Chef d'établissement, selon les documents utilisés lors de la Commission Permanente du 16 janvier 2012 :

- Présentation de la rentrée 2012/2013 (situation académique second degré)
- Modalités de répartition
- Classement des collèges de l'Hérault (graphique « nuages »)

Dotation 2012 : 850 HP et 59 HSA soit 909 H.

Pour la SEGPA, dotation sans changement 129.5H.

Effectifs prévus pour la rentrée 2012

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	Total
collège	225	230	195	201	851
SEGPA	015	015	017	016	063
Total	240	245	212	217	914

Présentation des heures/classe, ATPE, PDMF, projets, options et heures éducation à l'orientation de 3^{ème}
Annonce par le Chef d'établissement des compléments horaires nécessaires pour la rentrée : BMP en CSD et poste de mathématiques. Problème à résoudre pour le choix entre des heures supplémentaires, un poste à temps complet ou un poste à 14 heures.

Proposition de la 3^{ème} solution car un volant d'heures supplémentaires reste nécessaire pour équilibrer les services

Question de M. SCHOUKROUN en rapport à une possible pérennisation d'un poste, qu'en sera-t-il dans deux ans ?

Pourquoi cette proposition de 14 heures de la part du rectorat ?

Opposition théorique à l'arrivée d'un stagiaire.

Réponse de Monsieur le Principal :

14 heures et pas plus par rapport à un besoin d'HSE pour équilibrer les services et permettre des projets, options et aide aux élèves en difficulté. Risque aussi d'avoir une classe avec deux enseignants différents.

Autre point à prendre en compte, la baisse prévue des effectifs dans les années à venir.

Enfin, il y a tout de même création d'un poste avec CSD au collège, c'est-à-dire un enseignant de plus, ce qui semble être une bonne chose pour l'équipe de maths.

Monsieur le Principal s'étonne de l'opposition de principe à recevoir un stagiaire qui est à l'encontre de nos missions.

Pour M. DUPLAN, représentant de la collectivité territoriale : cette solution est meilleure pour l'équipe enseignante car il est plus facile d'inclure un enseignant à 14 heures qu'un stagiaire (avec la difficulté de trouver des tuteurs)

Vote à l'unanimité pour.

2. VOYAGES :

- Allemagne (Lac de CONSTANCE). Du 30 avril au 5 mai. Hébergement en famille. 304€ par élève. 21 élèves de SERIGNAN et des élèves de CAPESTANG.3 accompagnateurs du collège.
- PARIS, section sportive. Du 8 au 12 mars. 150€ par élève. 41 élèves et 4 accompagnateurs. Hébergement au centre de loisirs de PLAISIR.

Vote à l'unanimité pour.

3. CONVENTIONS

Convention à effet rétroactif pour la séance de théâtre forum du 24 janvier 2012 animé par l'association «l'Etincelle » sur la thématique de l'autorité ; la gestion des adolescents. Autre convention avec mairie de SERIGNAN pour le prêt à titre gracieux de la salle la CIGALIERE à l'occasion de cette séance de théâtre forum coproduite par le collège avec le soutien du CISPD et de l'association locale des parents d'élèves.

Convention dans le cadre des AET. Projet de Mme. BIALET. Percussions avec M. JULIAN. 1039€ pour 16 interventions et frais de transport.

Vote à l'unanimité pour.

4. AFFAIRES FINANCIERES

Dans le cadre de la RCBC (réforme du cadre budgétaire et comptable), il faut impérativement régulariser les inventaires.

Dans cette optique, une sortie d'inventaire de 66 000€ a été adoptée.

Vote à l'unanimité pour

Augmentation du tarif des carnets de correspondance. Réactualisation à 3€.

Vote à l'unanimité pour

5. INFORMATIONS DIVERSES

Du 28/02 au 03/03 : Enquête sur la victimisation en milieu scolaire menée par l'EMAS (équipe mobile académique de sécurité) ou diagnostic de climat scolaire

Les objectifs sont les suivants : établir une image précise de la situation au collège, l'utiliser pour communiquer avec les familles et apporter un correctif aux rumeurs sur la sécurité du collège, utiliser les renseignements collectés pour établir un nouveau plan d'action du CESC en termes de prévention de la violence et des incivilités.

Enquête sur les 4 niveaux avec 5 classes choisies de manière aléatoire.

Questionnaire informatique anonyme hors présence des enseignants menée par l'EMAS.

Possibilité pour les enseignants volontaires de renseigner une enquête sur une adresse électronique fournie par l'EMAS.

Par rapport à l'article paru dans la presse locale, relatif à une possible tentative d'enlèvement, une réponse a été donnée via le site du collège.

Information de M. DUPIN sur la prochaine mise en ligne, sur le site de la ville de Sérignan, d'une visite virtuelle du futur lycée.

Question de l'association des Parents d'élèves concernant un professeur de français souvent absent le mardi.

Un courrier aurait été envoyé par certains parents à l'Inspection académique. L'association des Parents d'élèves ne s'y associe pas et préférerait une rencontre tripartite professeur, professeur principal, principal et association des Parents d'élèves. Le C.E. se chargera de prendre les contacts pour organiser cette réunion. Fin du CA : 19h 20